

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Lutterbach (68460)

Réponses de Remy Neumann, au nom de la liste « REUSSIR ENSEMBLE LUTTERBACH »

– le 09/03/2020 à 17:30 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Dans le cadre de notre AXE N°5 du projet de mandat 2020-2026 et de la démarche citoyenne Voirie Apaisée démarrée en 2018, nous avons prévu le développement de la zone 30 dans tous les quartiers résidentiels de Lutterbach accompagné du développement ou renforcement des itinéraires pédestres et cyclables dans le village : le budget sera défini chaque année en fonction des moyens de la commune (gros investissement réalisés durant la mandat 2020-2026)

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 1 fois par an.

L'adjoint à l'environnement sera chargé du suivi des projets pédestres et vélo et le groupe citoyen (une vingtaine de citoyens non élus) sera élargi au sujet de la place du vélo dans la cité et des réunions au moins semestrielles seront organisées pas l'adjoint en charge du dossier .

S'agissant d'une de nos engagements électoraux , le maire y sera aussi investi .

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 1 fois par an.

OUI VOIR REPONSE ACTION N°2

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Le directeur des services techniques est déjà sensibilisé à ce sujet et nous avons déjà fait un diagnostic de la situation en 2019 à la fois avec m2A et avec l'AURM sur la voirie apaisé qui intègre la place du vélo dans la cité.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : rue de Thann et améliorer l'existant : rue de Dornach (points noirs), rue A. Briand

L'évitement de la rue de Thann (partie après le centre ville) peut se faire par l'itinéraire cyclable fléché en direction de Reiningue par le passage sous la voie ferrée à la gare puis par les rues de Reiningue et passerelle piéton sur la RN66 (sauf certains vélo avec remorque trop longue)

La rue de Dornach est sur le bans communal de Pfastatt . La rue A BRIAND n'est pas prévue d'être refaite au cours du prochain mandat (manque de moyens financiers) mais des feux récompense (pour limiter la vitesse des voitures) ont été mis en place et des bandes cyclables seront rajoutées car impossibilité de mettre des pistes cyclables sur cette route sauf à supprimer toutes les places de stationnement voiture.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : écoles, collège, gare de Lutterbach, écoles, CINE (améliorer l'accès à la passerelle), zones de commerces, piscine de Bourtzwiller, Bobine.

Dans la cadre de la démarche voirie apaisée, des itinéraires cyclables seront améliorés notamment vers les écoles et le collège en particulier avec la refection complète de la rue de Richwiller qui relie le centre au collège mais aussi en direction de Richwiller. Des zones de rencontre (20 KM/H et co-habitation de tous les modes de déplacement) seront créées dans les 2 prochaines années près des 4 écoles du village et le collège . La passerelle pour se rendre au CINE par la rue de Reiningue ne

peut être améliorée en l'état sauf à permettre à nouveau (comme c'était le cas avant , d'où les chicanes mises en place) aux motos , quad , chevaux (eh oui !) etc de mettre en danger les piétons et cyclistes sur cette passerelle !

Action n°7 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération et des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines : Mulhouse, Pfastatt, Richwiller, Kingersheim, Reiningue, Morschwiller.

Une partie a déjà été réalisée en lien avec la m2A : Sur les 5.4 KM d'itinéraires de proximité, une grande partie va être améliorée dans la cadre de la démarche voirie apaisée; pour les 12.4 km d'itinéraires structurant (classement m2A) , 8 KM sont déjà aménagés et 4.4 KM restent à aménager par la m2Amais à horizon plus lointain car le projet de Lutterbach n'a pas été retenu parmi les projets prioritaires sur les prochaines années (Rue du rail et rue de Thann) .

Action n°8 : je suis indécis-e

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Mulhouse, Pfastatt, Richwiller, Reiningue, Morschwiller.

Déjà fait avec Mulhouse par le pont de Thann), Richwiller (par la forêt) , Morschwiller (par la rue qui enjambe la Doller et l'A36), Reiningue (par les champs sauf le tronçon rue de Thann mais possibilité de passer par les rues de Reiningue et Savonnerie).

Pfastatt, en cours par la rue St JEAN qui sera mis à 30 KM/H.

Action n°9 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Nous le faisons déjà à l'intérieur de la cité avec le service propreté de m2A et les ouvriers communaux , plus difficile sur les itinéraires structurants entre Lutterbach et Morschwiller et Lutterbach et Reiningue ou Richwiller car situé en dehors de l'agglomération et nous ne sommes pas équipés en machine à balayer : j'ai déjà sensibilisé l'agglomération sur cette problématique pour programmer régulièrement un nettoyage de ces itinéraires (notamment à l'automne où les feuilles mortes au sol sont dangereuses pour les cyclistes en cas de pluie (glissades)

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Oui partiellement , voir notre démarche voirie apaisée décrite en action N°1

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Au centre et dans les quartiers

Oui , démarche engagée , voir action N°1 VOIRIE APAISEE et GENERALISATION DU 30 KM/H dans tous les quartiers résidentiels c'est à dire sauf rues A BRIAND ET DE GAULLE

Action n°12 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30 (ex rue d'Alsace, rue des maréchaux)

Pas toujours favorable à cette mesure surtout pour les rues en pente par exemple rue des Maréchaux , avec notamment l'accès à l'école

Rue d'Alsace cela peut se faire car moins de trafic

Action n°13 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Plateau piétonnisé aux abords de toutes les écoles

ZONE DE RENCONTRE mis en place mais pas de suppression de la circulation car reporterait la dépose des enfants par les parents en voiture sur les deux grands axes.....avec mise en danger des enfants sur ces axes.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux abords des arrêts de bus en profitant du programme Alvéole de la FUB., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

A étudier , pas connaissance de cette action ALVEOLE

Action n°15 : je suis indécis-e

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Veiller à positionner les arceaux correctement afin qu'ils soient utilisables.

Déjà fait en grande partie : école du centre , centre commercial , mairie , à compléter sur le reste du village (en cours)

Action n°16 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Grâce au programme Alvéole soutenu par l'état qui finance 60 % de la réalisation

A étudier avec la CITE DE L'HABITAT

Action n°17 : je suis indécis-e

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Déjà fait pour l'école cassin au centre et au collège

Action n°18 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

A faire dans le cadre de la démarche voirie apaisée

Action n°19 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

A faire lors de la prochaine révision du PLU

Action n°20 : je ne m'engage pas

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

pas d'actualité dans notre ville avec place à l'arrière de l'espace commercial et cour existante pour les autres commerçants

Action n°21 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Non , pas prévu au budget pour l'instant

Action n°22 : je ne m'engage pas

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Non pas prévu pour l'instant, commune trop petite pour rentabiliser ce type de service

Action n°23 : je ne m'engage pas

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Déjà fait en partie au niveau de l'agglo

Promouvoir une culture vélo

Action n°24 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Formation des écoliers de CM2 à l'autonomie pour se mettre en conformité avec le programme Savoir Rouler pour 2021.

GARAGE VELO sécurisé déjà mis en place

Action n°25 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Pas prévu pour l'instant , à étudier avec le directeur de l'école s'il le met dans son projet éducatif

Action n°26 : je ne m'engage pas

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

De par ma profession (assureur rayonnant sur tout le département) difficile à mettre en oeuvre pour l'instant , à revoir lors de mon départ à la retraite

Action n°27 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

Les agents sont responsabilisés notamment par notre nouvelle police communale dont une des missions est d'encourager le respect du code de la route aussi bien par les citoyens que des agents de la commune .

Action n°28 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Pas adapté aux taches de nos ouvriers communaux

Action n°29 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

A étudier favorablement

Action n°30 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Le développement des vélobus n'a de sens que si auparavant on a formé les scolaires au déplacement autonome à vélo

Prévu dans notre AXE N°5 du programme électoral pour le mandat 2020-2026

Action n°31 : je m'engage

Adopter l'éco-conditionnalité pour les autorisations d'occupation de l'espace public. Systématiser la surveillance de parking vélos près des évènements organisés par la ville et autres manifestations.

Sera intégré dans la mise en place du système de vidéoprotection prévu sur la commune pour surveiller l'ensemble de nos sites publics y compris les salles et place de fête comme la place de la République ou le parking de l'espace commercial

Action n°32 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Sensibilisation des citoyens par notre journal communal , site internet , réunion de quartier et journée citoyenne

Commentaires généraux

Les déplacements et la sécurité doivent s'appréhender globalement , et pas uniquement sous l'angle des piétons, cyclistes ou automobilistes.

Non à la suppression complète de la voiture (qui deviendra de plus en plus propre) mais favoriser la marche à pied ou le vélo pour les circuits courts à l'intérieur de la cité , le vélo classique ou électrique pour les circuits de moyenne distance (- DE 5/6 km) , et les transports collectifs ou la voiture pour les plus longs trajets ou pour les trajets ou le transport collectif n'existe pas ou est trop peu développé.

Si chacun respecte l'autre usager , la cohabitation doit être possible.....en essayant au maximum de réduire son empreinte

carbone par l'utilisation des moyens de locomotion les moins polluants !